

Entretenir ses connaissances d'une année à l'autre

Par **verylawstudent**, le 13/06/2014 à 09:54

Bonjour,

Ca y est l'année est terminée, le Code civil est rangé au fond du grenier.

Pourtant, malgré la joie intense que procure les vacances, ou du moins, l'absence d'examens, j'aimerais, d'une année à l'autre, continuer à me tenir au courant de l'actualité juridique.

Or, à mon plus grand désespoir, je n'ai pas vraiment accès aux BU en cette période de l'année, et les sites internet, ainsi que les journaux en ligne sont bien trop nombreux pour que je m'y retrouve.

Ainsi, je viens vous demander conseil, pour savoir si vous connaissez un ou deux sites internet ou journaux, pour que je puisse rester en éveil, et m'imprégner de l'actualité juridique, sans pour autant sombrer sous une masse d'informations incompréhensible et inutile.

En vous remerciant par avance...

Par **Alister**, le 13/06/2014 à 10:58

Bonjour,

Très simplement il suffit de continuer à utiliser l'ENT de ta fac. En tant qu'étudiant, et même pendant les vacances, tu as accès à des sites de recherche juridique normalement payants.

Personnellement j'utilise le lexisnexis (jurisclasseur dans l'ENT). Mais il y a le Lamy, le Dalloz et plein d'autre.

Par ailleurs, ce genre de sites sont essentiels même en période de cours pour approfondir les TD et apporter de la "chaire fraîche" dans tes copies selon moi.

Sinon, il y a des sites d'actualité juridique plus orienté actu que recherche juridique, forcément moins complet puisqu'orientés. Tout dépend ce que tu souhaites continuer à actualiser pendant tes vacances.

Par **Yann**, le **13/06/2014** à **11:51**

Essaye de répondre à toutes les questions posées ici, ça te fera un bon entrainement ;-)

Par **ainezumi**, le **13/06/2014** à **15:20**

Perso, j'aime bien le site d'actualité Dalloz accessible sur l'ENT... toutes les actus sont classées par catégories (Affaires, Social, etc.) et tu t'y retrouves plutôt bien, les arrêts récents sont commentés, les projets en cours, les lois et règlements qui tombent, les directives...

Je m'en sers régulièrement et ça se lit facilement. Une connexion par semaine suffit pour te tenir informée des actualités purement juridiques...

Après, y a aussi les actualités tout court, qui sont intéressantes à lire (oui parce que l'été, je coupe ma TV, ma radio, les réseaux sociaux et je joue au lézard, donc je suis un peu comme coupée du monde...).

Enjoy !

Par **verylawstudent**, le **16/06/2014** à **15:19**

Merci beaucoup pour toutes vos réponses !

J'ai trouvé pas mal de sources qui proposent bon nombre d'articles très intéressants. Je garde ensuite ce qui m'intéresse, ce que je comprends, ou ce qui peut m'être utile pour l'année prochaine !

Quant à l'actualité générale, je garde toujours un œil dessus, et j'essaie également de diversifier mes sources !

Bonne continuation à tous :D

PS: Yann, je vais donc essayer de répondre aux quelques 11 658 sujets postés sur ce site, (sans compter les questions de méthodologie et d'orientation bien sûr) et je reviendrai vous voir dans quelques années !!! XD

Par **Yann**, le **17/06/2014** à **08:59**

L'avantage c'est que si tu es capable de répondre à tout tu es certain de réussir brillamment la suite de tes études quelle que soit la filière choisie ;-)

Par **verylawstudent**, le **18/06/2014** à **10:29**

En effet ! J'ai malheureusement peur que ce ne soit pas mon cas ! Pas pour l'instant du moins !